

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE. PHOTOGRAPHY CONTEST. CONCURSO FOTOGRÁFICO.

RÉGLEMENT – RULES - BASES

1000 ans

Salon International
de Photographie
à Saragosse

The centenary

CÉLÉBREZ NOTRE CENTENAIRE

Real Sociedad Fotográfica de Zaragoza (SPAIN)

www.rs fz.fotogenius.es

100ans

The centenary
Exposition Internationale de Photographie à Saragosse

Real Sociedad **Fotográfica** de Zaragoza

www.rsfz.es

<https://rsfz.fotogenius.es/>

salonsfz@rsfz.es

RECONOCIMIENTOS – PATRONAGE – RECONNAISSANCES

Ce salon a reçu le Haut Patronage de la FIAP
This salon has received the High Patronage of FIAP

2024/517



Fédération Internationale de l'Art Photographique
International Federation of Photographic Art

Fédérations et associations nationales, associations régionales
et clubs affiliés sur les cinq continents.
National federations and associations, regional associations
and clubs affiliated on all five continents.

Distinctions photographiques mondialement reconnues.
World-famed photographic distinctions.

Les acceptations obtenues à ce salon
comptent pour l'attribution des distinctions FIAP.

Acceptances obtained in this salon
are taken into account for FIAP distinctions.

Secrétariat général - Secretary general

70, Kolokotroni Street - GR-18531 Le Pirée (Grèce - Greece)
www.fiap.net



Núm. del
Catálogo

218

RECONNAISSANCES

International
Federation of
Photographic
Art

Confederación
Española de
Fotografía

Federación
Catalana de
Fotografía

Federación
Andaluza de
Fotografía

Federación
Levantina de
Fotografía

Real
Sociedad
Fotográfica
de Zaragoza

2024/517

I-2024-20

2024-69

I-2024-05

I-2024-01

2024-4



Real Sociedad Fotográfica de Zaragozawww.rsfz.es<https://rsfz.fotogenius.es/>salonsfz@rsfz.es**FRANÇAIS****RÈGLEMENT****SALO CENTENAIRE**

La Société royale photographique de Saragosse a été fondée en 1922. La première édition de l'Exposition internationale de photographie d'Saragosse a eu lieu en 1925 et s'est tenue chaque année, sans interruption jusqu'à aujourd'hui, qui célèbre sa 100e édition, l'année où la RSFZ célèbre le centenaire du concours.

L'exposition est ouverte aux amateurs et aux professionnels du monde entier, à l'exception des membres du conseil d'administration de la Société royale photographique de Saragosse.

Le Salon a l'approbation et est développé selon les normes de la FIAP (Fédération Internationale de l'Art Photographique), de la CEF (Confédération Espagnole de la Photographie), de la FAF (Fédération Andalouse de la Photographie), de la FCF (Fédération Catalane de la Photographie), de la FLF (Fédération Levantine de la Photographie) et de la RSFZ (Société Royale Photographique de Saragosse).

1. SECTIONS

Le concours sera entièrement en format numérique et vous pourrez participer à une ou plusieurs sections, avec un maximum de 6 sections.

- A – Couleur libre
- B – Monochrome libre
- C – Vision du monde/World in focus (Voyage)
- D – La nature
- E - Nature morte
- F – Créatif ou expérimental

Le nombre d'œuvres à soumettre sera de 4 maximum dans chaque section.

2. PRÉSENTATION NUMÉRIQUE

Les images doivent être au format JPEG, la taille maximale du côté le plus long étant de 3000 pixels et la taille minimale du côté court étant de 2000 pixels à une résolution de 254 dpi et ne dépassera pas un poids maximum de 4 Mo. Ils seront présentés exclusivement en ligne sur le site web <https://rsfz.fotogenius.es/>.

3. CALENDRIER

Date limite d'admission	22/09/2024	Réunion du jury	28-29/09/2024
Notification des résultats	05/10/2024	Exposition des œuvres	30/10/2024-01/12/2024
Cérémonie	30/10/2024	Expédition et catalogue des récompenses	21/12/2024

FEDERACIÓN
ANDALUZA DE
FOTOGRAFÍA

I/2024/01



Real Sociedad **Fotográfica** de Zaragoza

www.rsfz.es

<https://rsfz.fotogenius.es/>

salonsfz@rsfz.es

4. FRAIS D'INSCRIPTION

Le prix sera pour les sections participants:

NOMBRE DE SECTIONS	Euro (€)	Dólar (\$)
1-3	20	22
4-6	27	30

Les clubs qui soumettent 6 auteurs ou plus, après en avoir informé par e-mail, paieront des frais d'inscription de 20 € / 22 \$ par participant pour 4 sections ou plus, ou 15 € / 17 \$ pour la participation à 3 sections ou moins.

Les membres de la RSFZ paieront 10 € quel que soit le nombre de sections.

Le paiement sera effectué via PAY-PAL et sera effectué une fois les images téléchargées.

1. PREMIOS

75 prix dans toutes les sections :

- 6 médailles d'or de la FIAP (Fédération Internationale de l'Art Photographique).
- 6 médailles d'argent de la FIAP (Fédération internationale de l'art photographique).
- 6 médailles de bronze de la FIAP (Fédération internationale de l'art photographique).
- 6 médailles d'or de la CEF (Confédération espagnole de la photographie).
- 2 médailles d'or de la FCF (Fédération catalane de photographie); section "Vision du monde" et "Nature morte".
- 2 médailles d'or de la FLF (Fédération levantine de photographie); Sections "Couleur libre" et "Créatif ou expérimental".
- 2 médailles d'or de la FAF (Fédération andalouse de photographie); Sections "Monochrome libre" et "Nature".
- 12 mentions honorables de la FIAP.
- 12 mentions honorables de la FEC.
- 4 mentions honorables de la FCF.
- 4 mentions honorables de la FLF.
- 4 mentions honorables de la FAF.
- 6 Diplômes Président.
- 1 PIN BLEU, prix FIAP pour l'auteur du Salon avec les œuvres les plus acceptées.
- 1 badge spécial RSFZ pour le meilleur photographe de la RSFZ (Société royale photographique de Saragosse).
- **Prix spécial pour la meilleure photographie sur la SOUTENABILITÉ selon l'ONU (1987), don de Spirax Sarco S.A.U. Un maximum de 4 photographies doit être marqué entre toutes les sections.**

Real Sociedad **Fotográfica** de Zaragozawww.rsfsz.es<https://rsfsz.fotogenius.es/>salonsfsz@rsfsz.es

5. EXPOSITION



Une exposition avec les œuvres primées, promue par Ibercaja, se tiendra dans le Patio de la Infanta, Saragosse, du 30 octobre 2024 au 1er décembre 2024. Plus d'informations

<https://www.fundacionibercaja.es/centros/ibercaja-patio-de-la-infanta/>

6. CATALOGUE

Un catalogue sera publié au format PDF qui sera envoyé à tous les participants ayant des travaux acceptés ou primés.

Un catalogue papier et couleur sera publié, qui sera envoyé aux auteurs avec des médailles d'or.

7. TÊTE DU SALON

Antonio Morón Garcés (FIAP, CEF)

salonsfsz@rsfsz.es

Membre des concours de la Société royale photographique de Saragosse (RSFZ).

Membre honoraire de la Société royale photographique de Saragosse.

8. JURY

El jurado estará formado por fotógrafos acreditados por la Confederación Española de Fotografía y avalados por la FIAP.

- J. Ignacio GARCÍA PALACÍN. (EFIAP-MCEF. Président de la RSFZ (Centenary Society)
- Manuel FITÉ PLANAS. (EFIAP-ACEF)
- Alicia CARNICER CARRILLO DE ALBORNOZ. (AFIAP-ACEF)
- Rafael NAVARRO GARRALAGA. Membre de l'Académie royale des beaux-arts de San Luis
- Juan Armentia Hernández. (FIAP-CEF). Président de la FAFPV
- Pilar Irala Hortal. (FIAP, CEF, AECA, AICA). Doctorat en histoire de l'art. Directeur des archives Jalon Ángel.

9. DÉFINITIONS

1. Définition de la photographie «monochrome (noir et blanc)»

Œuvre en noir et blanc, allant du gris clair (blanc) au gris très foncé (noir), il s'agit d'une œuvre monochrome avec différentes nuances de gris. Une œuvre en noir et blanc entièrement tournée en une seule couleur sera considérée comme une œuvre monochrome, et pourra figurer dans la catégorie « Noir et blanc » ; cette œuvre peut être reproduite en noir et blanc dans le catalogue d'un salon sous le parrainage de la FIAP. En revanche, une œuvre en noir et blanc modifiée par un changement partiel ou avec l'ajout d'une couleur, devient une œuvre en couleur (polychrome), et doit apparaître dans la catégorie «Couleur » ; ladite œuvre doit être reproduite en couleur dans le catalogue d'un salon sous le parrainage de la FIAP.

Real Sociedad **Fotográfica** de Zaragozawww.rsfz.es<https://rsfz.fotogenius.es/>salonsfz@rsfz.es**2. Définition de «Vision du monde»**

Comme les images de voyage et de tourisme, cette section couvre toute la gamme des genres photographiques de l'architecture, de la culture, de l'événementiel, de la gastronomie, du paysage, des portraits, etc. Une image de «Vision du monde (WORLD IN FOCUS)» exprime l'esprit d'une époque, l'essence d'un lieu ou d'une culture, qu'elle soit montrée dans une scène authentique ou organisée. La manipulation numérique est autorisée pour optimiser une image en termes de niveaux et de couleurs tant que l'image semble naturelle. Il en va de même pour l'élimination numérique de la poussière ou du bruit. Les techniques qui ajoutent, déplacent, remplacent ou suppriment un élément de l'image d'origine ne sont pas autorisées, sauf par recadrage.

3. Définition de la photographie de la nature

Les images utilisées dans les concours de photographie de nature peuvent être divisées en deux classes : *Nature* et *Faune et Flore*. La photographie de nature se limite à l'utilisation de procédés photographiques qui servent à représenter des observations de toutes les branches de l'histoire naturelle, à l'exception de l'anthropologie et de l'archéologie.

Les éléments humains ne doivent pas être présents, sauf lorsque ces éléments humains font partie intégrante du récit de la nature ou se trouvent dans des situations qui représentent les forces de la nature, telles que les ouragans ou les raz-de-marée.

Les images dans lesquelles apparaissent des bagues ou des balises scientifiques, ou des colliers émetteurs sur des animaux sauvages sont acceptés.

Les photographies de plantes hybrides créées par l'homme, de plantes cultivées, d'animaux sauvages, d'animaux domestiques ou de spécimens empaillés ne sont pas admissibles aux enchères, pas plus que toute forme de manipulation qui modifie la véracité de l'affirmation photographique.

L'utilisation de techniques qui ajoutent, remplacent, déplacent ou suppriment des éléments picturaux autrement que par découpage n'est pas autorisée.

L'utilisation de techniques qui améliorent la présentation de la photographie sans modifier le récit de la nature ou du contenu pictural, ni altérer le contenu de la scène originale, y compris le HDR, l'empilement de mise au point, la surexposition et la sous-exposition, est autorisée.

L'utilisation de techniques qui suppriment les éléments ajoutés par la caméra, tels que les taches de poussière, le bruit numérique et les rayures sur la pellicule, est autorisée. Les photos truquées ne sont pas autorisées.

Tous les ajustements autorisés doivent avoir l'air naturels.

Les images couleur peuvent être converties en monochrome en niveaux de gris.

L'imagerie infrarouge n'est pas autorisée, qu'elle soit directe ou au plomb.

Les images qui entrent dans les *sections Nature* et répondent à la définition de la photographie de nature peuvent montrer des paysages, des formations géologiques, des phénomènes météorologiques et des organismes existants comme sujet principal. Cela inclut les images prises avec des animaux dans des conditions contrôlées, telles que les zoos, les jardins botaniques, les aquariums et tout autre type d'enclos où les animaux dépendent totalement des humains pour se nourrir.

4. Définition de la photographie de nature morte

Une nature morte, également appelée nature morte, est une composition dans un espace donné, représentant des objets, généralement tirés de la vie quotidienne, qui peuvent être naturels (animaux, fruits, fleurs, aliments, plantes, roches ou coquillages) ou réalisés par l'homme (ustensiles de cuisine, antiquités, livres, bijoux, etc.).

5. Définition de la photographie «créative et/ou expérimentale»

Photographie qui falsifie ou recrée une réalité. Les processus complexes d'édition numérique d'une image ou la combinaison de plusieurs sont acceptés. Il peut également s'agir de photographies prises avec des techniques expérimentales donnant une image inhabituelle. Le contenu et les calques doivent être originaux de l'auteur. Toutes les images qui n'ont pas d'origine photographique seront exclues, les photographies prises avec l'intelligence artificielle (IA) ne sont pas acceptées.

6. Définition de la SOUTENABILITÉ par l'ONU

En 1987, la Commission Brundtland des Nations Unies a défini la durabilité comme " la satisfaction des besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ".

Plus de détails : <https://www.un.org/fr/impact-universitaire/durabilit%C3%A9>

SOCIAL + ENVIRONNEMENT + ECONOMIQUE = SOUTENABILITÉ



Real Sociedad **Fotográfica** de Zaragozawww.rsfz.es<https://rsfz.fotogenius.es/>salonsfz@rsfz.es

11. TERMES ET CONDITIONS

1. Les participants certifient la paternité de leurs œuvres et sont entièrement responsables de l'inexistence de droits de tiers, ainsi que de toute réclamation de droit à l'image, des œuvres soumises.
2. Les participants autorisent le Salon à reproduire leurs œuvres dans le but de promouvoir le concours en particulier et ses activités de diffusion en général (magazine, catalogue imprimé ou numérique, site web, etc.), en indiquant à tout moment le nom de l'auteur. Les photographies imprimées pour l'exposition resteront la propriété de la RSFZ, faisant partie de sa photothèque.
3. Les photographies qui ont été primées dans les Salons précédents de cette organisation ne seront pas admises.
4. Aucun titre ou identification de l'auteur ne doit être visible dans aucune partie d'une image soumise.
5. Les images créées par l'intelligence artificielle ne sont pas autorisées dans cette salle ! Toutes les parties de l'image doivent être photographiées par l'auteur, qui détient les droits d'auteur de toutes les œuvres soumises. Les contrevenants seront bannis à vie ! Seules les images capturées par capteur numérique ou émulsion chimique seront acceptées. En cas de doute, le fichier RAW vous sera demandé.
6. Les œuvres soumises sans paiement des frais de participation et du formulaire d'inscription ne seront pas jugées et seront effacées avant la décision du jury.
7. La décision du jury sera définitive.
8. La notification des résultats se fera par e-mail. Chaque participant recevra un lien pour télécharger le catalogue du Salon.
9. L'organisation n'est pas responsable des détériorations ou pertes que les archives pourraient subir, qui seront traitées avec le plus grand soin.
1. La simple participation au Salon implique l'acceptation totale du présent règlement.
2. Par le simple fait de soumettre ses images ou fichiers dans un salon sous parrainage de la FIAP, le participant accepte sans exception et sans objection que les images soumises puissent être examinées par la FIAP pour établir si elles obéissent aux règlements et définitions de la FIAP et même si le participant n'est pas membre de la FIAP ; que la FIAP utilisera tous les moyens à sa disposition pour cette entreprise ; que tout refus de coopérer avec la FIAP ou de soumettre les dossiers originaux tels que rassemblés dans la chambre, ou manque de preuves suffisantes, sera sanctionné par la FIAP et qu'en cas de sanctions suite au non-respect des règles de la FIAP, le nom du participant sera divulgué sous toute forme utile pour informer des violations des règles. Il est recommandé de laisser les données EXIF intactes dans les fichiers soumis afin de faciliter toute enquête.
3. J'accepte expressément le document FIAP 018/2017 « Conditions et règlements pour le parrainage FIAP » et le document FIAP 033/2021 « Sanctions en cas de non-respect du règlement FIAP et de la liste rouge ». Je connais particulièrement le chapitre II « Règlement des événements photographiques internationaux sous parrainage FIAP » du document FIAP 018/2017, qui traite dans les sections II.2 et II.3 des règles de participation de la FIAP, des sanctions en cas de non-respect des règles de la FIAP et de la liste rouge.
1. La participation à ce concours nous autorise à vous informer des futurs concours promus par la RSFZ. En application du nouveau règlement européen sur la protection des données (RGPD), si vous ne souhaitez pas recevoir plus d'informations, vous pouvez vous désabonner en envoyant un email à l'adresse suivante : salonsfz@rsfz.es

100ans

The centenary

Exposition Internationale de Photographie à Saragosse

Real Sociedad **Fotográfica** de Zaragoza

www.rsfz.es

<https://rsfz.fotogenius.es/>

salonsfz@rsfz.es

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE LE CENTENAIRE DE 2023



Cérémonie / Awards ceremony



Affiche publicitaire Ibercaja et autoridades / Exhibición poster



Vernissage de l'exposition / Exhibition opening



Insigne bleu FIAP / FIAP Blue badge



Exposition dédiée aux médailles d'or de la CEF et à la mention d'honneur du Salon de la CEF



Exposition dédiée au meilleur auteur du Salon (Médailles d'Argent FIAP et Mention Honorable FIAP)



100ans

The centenary

Exposition Internationale de Photographie à Saragosse

Real Sociedad **Fotográfica** de Zaragoza

www.rsfz.es

<https://rsfz.fotogenius.es/>

salonsfz@rsfz.es

COLLABORATEURS- COLLABORATORS - COLABORADORES - COL·LABORADORS

 GOBIERNO
DE ARAGON

 Zaragoza
AYUNTAMIENTO

Fundación
iberCaja 

spirax
sarco

